

Le MEDEF présente son projet économique de développement pour l'outre-mer

Publié le 25 janvier 2017

Dans le cadre du projet France 2020, Pierre Gattaz, président du MEDEF, et les 9 MEDEF territoriaux d'outre-mer formulent des propositions concrètes pour développer l'activité économique des territoires ultramarins.

Si leur environnement est très spécifique et éloigné de la métropole, les chefs d'entreprise d'Outre-mer n'ont qu'un message aux pouvoirs publics : laissez-nous entreprendre, créer de l'activité et produire des richesses !

Dévoilé ce 25 janvier sous le nom de « France Outre-mer 2020 », cet ouvrage collectif inédit présente des propositions communes à l'ensemble des territoires, comme des propositions spécifiques à chacun d'eux.

Propositions communes pour tous les territoires d'outre-mer :

- Investir dans les infrastructures stratégiques (transport, télécommunications, énergie)
- Développer le tourisme
- Faire le pari de la jeunesse
- Renforcer l'attractivité de ces territoires
- Développer les nouveaux secteurs à forte valeur ajoutée (silver economy, start-up numériques, R&D, économie verte)
- Promouvoir l'économie bleue en mettant sur pied une véritable stratégie maritime.

Les outre-mer portent en eux un extraordinaire potentiel, largement inexploité. Des ressources naturelles sur terre et dans les océans, une biodiversité unique au monde, le tourisme, les énergies renouvelables, le développement des infrastructures, l'agroalimentaire, les promesses du numérique, ou encore les conquêtes de la R&D, sont autant d'opportunités qui ne demandent qu'à se concrétiser. Il faut capitaliser sur les richesses de ces territoires qui ont leurs caractéristiques propres, mais qui sont aussi les « porte-avions » de la croissance de la France dans le monde.

À deux conditions. La première est largement acquise : la créativité et le dynamisme des chefs d'entreprise ultramarins. La seconde est évidente, mais appelle notre vigilance constante : un cadre fiscal et réglementaire clair, stable, et favorable au développement et à l'emploi.

Le Medef veut accélérer le développement de l'économie et de l'emploi dans ces territoires à fort potentiel. Au-delà des promesses, « France Outre-mer 2020 » invite à passer à l'action.

Pour **Pierre Gattaz, président du Medef** : « Les territoires d'outre-mer sont les joyaux oubliés de la République ! Tandis que leur implantation donne un avantage stratégique déterminant pour la France, leur fabuleux potentiel de développement économique reste inexploité. Mais ces territoires ont besoin de mesures économiques fortes ainsi qu'un cadre réglementaire clair pour que les entreprises puissent développer leurs activités et lutter contre un chômage inacceptable. Dans la perspective de l'élection présidentielle, « France Outre-mer 2020 » interroge chaque candidat sur la mise en œuvre du potentiel unique de l'outre-mer. »

Pour **Thibault Lanxade, vice-président du Medef en charge des PME-TPE** : « Cette contribution des territoires ultramarins au projet du Medef « France 2020 » est née d'un pari : la conviction que les outre-mer sont loin d'avoir démontré tout leur potentiel et qu'ils peuvent agir comme des leviers et des vecteurs de croissance, à condition de prendre les bonnes décisions. C'est pourquoi ces propositions sont toutes entières tournées vers l'action. Si leur environnement est très spécifique et éloigné de la métropole, les chefs d'entreprise d'Outre-mer n'ont qu'un message aux pouvoirs publics : laissez-nous entreprendre, créer de l'activité et produire des richesses ! »

[Consulter le document "France Outre-mer 2020"](#)